

Droit fiscal?Cabinet d'avocats en droit fiscal à Paris

by admin - samedi, décembre 01, 2012

<https://crefovi.fr/pratiques/droit-fiscal/>

Les clients se tournent vers les avocats spécialisés du cabinet d'avocats en droit fiscal à Paris Crefovi afin de créer des structures innovantes et de résoudre des problèmes fiscaux complexes surgissant de transactions, controverses et opérations commerciales généralistes.

Conseil fiscal innovant

Crefovi travaille avec les autorités fiscales, au niveau mondial, tout en collaborant à travers plusieurs bureaux et disciplines juridiques, afin d'assurer des résultats constants pour ses clients, quelque soit leur localisation géographique.

Les clients de Crefovi requièrent un service de conseil fiscal intégré et multi-juridictionnel, soit rendu de manière ad hoc, soit intégré à l'ensemble des services juridiques que nous offrons.

C'est pourquoi, avec une forte équipe de spécialistes en droit fiscal à travers le réseau international de

Crefovi, nous pouvons offrir du conseil tant domestique que transfrontalier lorsque nos clients en ont besoin; qu'ils soient des institutions d'art, des établissements financiers, des groupes de sociétés ou des fonds.

La profondeur et l'ampleur de nos connaissances assurent que le cabinet d'avocats en droit fiscal à Paris Crefovi soit à même de répondre aux besoins commerciaux de ses clients avec succès et de fournir des solutions fiscales de haute qualité et innovante dans le domaine de plus en plus complexe de la législation et pratique fiscales.

Une pratique intégrée

L'équipe de droit fiscal a une expérience exhaustive dans la gestion de dossiers pour une base de clients diversifiée, incluant des multinationales, des institutions financières, des fonds de private equity, des entreprises du CAC 40 et du Footsie 500 et des start-ups. Les avocats fiscalistes du cabinet d'avocats en droit fiscal à Paris Crefovi pratiquent dans les domaines suivants:

- [Fiscalité transactionnelle](#)
- [Droit fiscal international](#)
- [Contentieux fiscal](#)
- [Organismes exonérés d'impôts](#)
- [Droit du travail, avantages sociaux et rémunérations](#)

Votre nom (obligatoire)

Votre email (obligatoire)

Sujet

Votre message

PDF généré par Crefovi